



Bureau canadien de
l'éducation internationale
Canadian Bureau for
International Education

Consignes et FAQ sur l'envoi de vidéos au BCEI

Comment savoir si ma vidéo est bonne?

Une bonne vidéo sera prise avec une résolution moyenne à élevée, un bon son et un bon éclairage. Elle sera intéressante et plaisante à regarder. Elle n'a pas besoin d'être professionnelle.

Qui est admissible?

Les vidéos d'étudiants canadiens qui sont à l'étranger pour une expérience d'études au moment de l'enregistrement seront acceptées et prises en compte dans ce projet vidéo.

Puis-je envoyer ma vidéo après la date limite?

Malheureusement, nous n'accepterons pas les vidéos après le mercredi 31 mai 2017 à 23 h 59 (heure de l'Est).

Comment ma vidéo sera-t-elle utilisée?

Les vidéos seront prises en compte pour un projet vidéo du Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) visant à encourager à apprendre à l'étranger et marquer le 150^e anniversaire du Canada. Les vidéos retenues pourront être utilisées en tout ou en partie dans le cadre de ce projet. En envoyant une vidéo, vous donnez au BCEI le droit de faire des modifications et de la publier sur cbie-bcei.ca et les réseaux sociaux du BCEI.

Consignes à suivre pour l'enregistrement

- Les vidéos ne doivent pas faire plus d'une minute de long.
- La majorité de la vidéo doit être dans l'une des langues officielles du Canada (ou dans les deux).
- Les vidéos doivent contenir un message personnel de l'étranger parlant au Canada à l'occasion de son 150^e anniversaire. La vidéo doit être faite/contenir l'apparition d'une personne ou d'un groupe de personnes canadiennes faisant actuellement des études à l'étranger.
- Toute musique ou images apparaissant dans les vidéos doivent être libres de droit ou avoir la permission d'utilisation par l'auteur, ou être originales.
- Les vidéos ne doivent pas avoir déjà été publiées et ne doivent enfreindre les droits de nulle tierce partie.
- Le BCEI se réserve le droit de ne pas inclure au projet les vidéos qu'il jugera inappropriées.

Conditions générales

En envoyant votre vidéo, vous acceptez les conditions générales du projet et libérez le BCEI de toute responsabilité en lien avec la production de la vidéo.

Limite de responsabilité

Toutes les vidéos envoyées au BCEI deviennent la propriété du BCEI et ne seront pas rendues. Le BCEI se réserve le droit d'utiliser tout ou partie de toutes les vidéos présentées dans ses documents promotionnels, sites Internet et réseaux sociaux.